



TRANSITION EVERGREEN
RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 juin 2021

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| 1- ACTIVITE DU 1^{ER} SEMESTRE 2021 | 2 |
| 2- PERFORMANCES DU 1^{ER} SEMESTRE 2021 | 8 |
| 3- ANALYSE DU RESULTAT DU 1ER SEMESTRE 2021 | 11 |
| 4- FACTEURS DE RISQUE | 11 |
| 5- ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL | 12 |
| 6- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2021 | 13 |
| 7- ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES RESUMÉS AU 30 JUIN 2021 | 15 |

1- ACTIVITE DU 1^{ER} SEMESTRE 2021

1.1 Principaux événements survenus au cours de la période

- Fusion Evergreen SA/Evergreen SAS et Naissance de Transition Evergreen SA

Le 21 juin 2021, l'assemblée générale mixte d'Evergreen SA a adopté :

- la fusion entre Evergreen SA et Evergreen SAS ;
- le changement d'activité d'Evergreen SA afin d'exercer une activité d'investissement soumise à la réglementation applicable aux fonds d'investissement alternatifs (FIA) ;
- le changement de dénomination sociale, afin de rebaptiser Evergreen SA en Transition Evergreen.

Cette fusion a fait l'objet d'un prospectus approuvé par l'AMF le 28 mai 2021 sous le numéro 21-190.

Pour exercer sa nouvelle activité de Fonds d'Investissement alternatif, Transition Evergreen bénéficie de l'expertise d'Aqua Asset Management, qu'elle a désignée en qualité de société de gestion.

- Lancement sans succès d'une augmentation de capital de 55.6 M€

Le 28 juin 2021, la Société a lancé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires d'un montant de 55,6 M€.

Cette augmentation de capital a fait l'objet d'un prospectus approuvé par l'AMF le 25 juin 2021 sous le numéro 21-258.

Le 30 juillet 2021, la Société a annoncé que cette augmentation de capital n'avait pas atteint le seuil permettant sa réalisation. Elle a décidé alors le lancement d'une opération d'augmentation de capital par placement privé dont les modalités de réalisation sont précisées dans les principaux événements survenus depuis le 30 juin 2021.

1.2 Activités des participations

Au 30 juin 2021, le portefeuille d'investissement de Transition Evergreen est constitué de 3 participations principales :

- Evergaz, 1er acteur indépendant français du Biogaz par la valorisation des déchets organiques ;
- EverWatt, acteur de l'efficacité énergétique au service de la neutralité carbone des territoires ;

- Everwood, acteur de l'exploitation du bois, de la gestion des forêts et de la production de crédits carbone.

Transition Evergreen SA a également investi dans Compose, une chaîne de « cantine sur mesure » engagée dans une démarche éco-responsable, ainsi que dans La Paper Factory, fabricant d'identité matière ayant fait le choix de l'éco-emballage.



Plusieurs évènements majeurs se sont déroulés au 1er semestre au sein de la participation Evergaz.

La société a tout d'abord procédé à une augmentation de capital de 10 M€ à laquelle ont participé les co-actionnaires d'Evergaz, Meridiam et Swen ainsi que Transition Evergreen qui en a profité pour se reluer au capital d'Evergaz.

Evergaz a par ailleurs mis en place un refinancement unitranche (unique à ce jour en France dans le secteur du Biogaz) de 51 M€ à des conditions inédites (moins de 3% sur 15 ans) qui ont permis d'une part de refinancer de la dette bancaire existante dans les différents projets portés par Evergaz mais aussi de donner des lignes de crédit additionnelles pour de nouveaux projets. Cette opération marque l'institutionnalisation de la société.

Il faut aussi noter que durant ce semestre a eu lieu le rachat par Total de Fonroche faisant d'Evergaz non seulement un acteur du Top 3 en France mais aussi le dernier acteur indépendant.

Evergaz a également été à l'origine de la signature d'une exclusivité pour le rachat de 10 sites de Biogaz en Allemagne (plus société d'exploitation) donnant à Evergaz le potentiel de changer de taille en Allemagne et devenir acteur du Top 5 dans ce pays (ou Evergaz est déjà présent). Cette opération transformante doit permettre à la société de devenir un acteur majeur de la consolidation du marché Allemand.

Enfin, Evergaz a effectué la reprise d'un site à Dalkia en France confirmant aussi le rôle de consolidateur du marché Français (après la reprise de sites à Neoen et Albioma) ainsi qu'une expertise désormais avérée dans le re-engineering de sites Biogaz.

Le 1er semestre 2021 a marqué une vraie reprise post Covid. Le confinement d'1 mois a modérément affecté les travaux même s'il a décalé des décisions de prise de commande. Toutes les Business Units d'EverWatt sont en progression par rapport à 2020.

Nous notons que globalement, les entreprises sont engagées fermement vers la neutralité carbone avec des objectifs clairs pour 2040 et 2050.

Ces objectifs à très long terme se déclinent concrètement sur le moyen terme en 2030 en sous-objectifs : zéro déchets, scopes 1 et 2 neutres, 50% de carbone en moins.

Dans cette perspective, le 23 juin 2021, Orygeen (Everwatt) et Everwood ont organisé la première conférence sur la compensation carbone en France en live depuis l'Académie d'Agriculture de France. « Neutrality » a rassemblé plus de 250 participants, directeurs RSE de grands groupes ainsi que 30 intervenants. Une prochaine édition est prévue pour juin 2022.

Le 1er semestre 2021 a aussi été marqué par le développement de 3 business units qui vont accompagner ces entreprises et collectivités vers cette transition : pHynix (production d'hydrogène vert), Hamo+ (habitat et énergie sur une friche), Maison Nouveau standard (maison passive ou positive, boucle locale d'énergie).

Au final, la base line d'Everwatt est devenue "aménagement énergétique et décarbonation des Territoires » que l'on va faire évoluer vers l'approche opérateur énergétique avec possession des actifs.

Plus particulièrement, le projet de construction, porté par pHynix, d'un électrolyseur d'une puissance de 10 MW visant à produire de l'hydrogène vert au sud de Madrid en Espagne a été lancé (projet « Vitale »). Avec ce premier projet, Everwatt se positionne comme un acteur de premier ordre pour la production d'hydrogène vert en Europe à prix compétitif.

La construction de cette unité débutera au 1er trimestre 2022 pour s'achever en 2023. L'électrolyseur vise à produire environ 1 300 tonnes d'hydrogène vert par an afin d'alimenter plusieurs projets de mobilité verte en Espagne, en particulier dans la région de Madrid, et des projets à usages industriels. Une partie de la production pourra être injectée dans le réseau de gaz naturel pour l'exportation au marché européen.

Après cette première unité de 10 MW, Everwatt prépare de nouvelles installations de production pour atteindre une puissance installée d'électrolyseurs de 300 MW en 2026 et de plus de 1 GW en 2030. Les unités seront réparties entre des sites destinés à la consommation locale (entre 5 et 20 MW de puissance d'électrolyse) en France, Espagne et Portugal et des macro-sites en

Ibérie de plus de 100MW, intégrés dans l'infrastructure de gaz naturel et axée sur l'exportation en Europe.

Pour accompagner cette accélération de manière générale, nous avons embauché deux DG pour des Business Units (Sunvie, Levisys), et avons recruté pour Everwatt un directeur du développement (ex DG d'un acteur majeur des ENR en France) qui arrivera au mois de novembre 2021. D'autres embauches vont compléter les équipes opérationnelles.

Everwatt va poursuivre dans cette voie de croissance au 2ème semestre avec des prises de participations ciblées pour compléter l'offre globale et se positionner plus près des décideurs en entreprise et en collectivités territoriales.



Le premier semestre 2021 a permis d'amorcer une phase de structuration et de développement pour les activités d'Everwood.

La direction financière d'Everwood s'est renforcée ainsi que les équipes communication et développement de la société.

Le prix de la tonne carbone sur le marché européen, indicateur significatif pour Everwood, a évolué à la hausse entre le 1^{er} janvier 2021 et le 30 juin 2021 passant de 32.96€/tCO₂ à 56.37€/tCO₂.

L'intérêt pour le Label bas-carbone sous l'égide du Ministère de la Transition Ecologique n'a cessé de se renforcer au cours du premier semestre 2021 devenant ainsi une référence auprès des acteurs de la filière forêt-bois et des grands groupes, acheteurs de crédit carbone sur le marché du carbone volontaire afin d'atteindre leurs objectifs de neutralité carbone.

Le 23 juin 2021, Everwood et Orygeen (Everwatt) ont organisé la première conférence sur la compensation carbone en France en live depuis l'Académie d'Agriculture de France. « Neutrality » a rassemblé plus de 250 participants, directeurs RSE de grands groupes ainsi que 30 intervenants. Une prochaine édition est prévue pour juin 2022.

Néosylva a poursuivi des négociations d'offre de compensation carbone auprès d'un des principaux acteurs du secteur du transport, rayonnant dans de nombreux pays. Ce contrat sera l'un des plus importants du secteur avec de nombreuses retombées à venir.

Everwood se positionne sur l'amont mais aussi l'aval de la filière bois. Ses autres activités se sont développées au cours du premier semestre 2021 à l'instar de l'activité de distribution de bois de chauffage Bois Energie Nord qui s'est déployée géographiquement et a réalisé une croissance de + 50% par rapport au premier semestre de l'année 2020.

Lors du premier semestre 2021, Everwood a structuré un rapprochement stratégique et capitalistique avec un acteur majeur de la gestion d'actifs en France et à l'international. D'autres projets de développement ou création de partenariat sont en préparation.

Afin de financer sa croissance, le groupe a réalisé plusieurs levées de fonds avec succès. Everwood a clôturé avec succès ses programmes obligataires de 5 M€ en mai 2021 et lancé en juin 2021 un nouveau programme obligataire remboursable en actions de 6 M€.

COMPOSE

CANTINE SUR MESURE

L'enseigne Compose a continué son développement puisqu' au terme de ce premier semestre, la société exploitera 8 magasins en propres et aura concédé 7 franchises.

Ce dynamisme traduit la très forte adaptation à la crise sanitaire de l'enseigne de restauration rapide et la validation par ses clients de la pertinence de son positionnement « healthy » et durable.

Le CA est en cours de normalisation sur ce semestre et le deuxième semestre devrait permettre un total retour à la normale avec 100% des magasins ouverts sur la totalité de la période.

La variabilité des charges et la qualité de la gestion des équipes dirigeantes avaient permis en 2020, malgré la crise sanitaire, de générer une rentabilité satisfaisante. Cela est resté vrai au 1^{er} semestre.



La Paper Factory veut poursuivre sa diversification par l'acquisition de sociétés capables de créer de la valeur sur la matière papier par intégration complémentaire de savoir-faire afin de lui permettre d'atteindre une taille critique, susceptible d'intéresser les grands comptes cosmétiques.

La société a identifié une série de process/activités/sociétés qui permettent d'optimiser cette stratégie, répondant aux critères recherchés par La Paper Factory : Légitimité et pérennité sur

son marché avec une clientèle indépendante de la clientèle de LPF / Taille < 20 personnes et un parc machine performant (et si possible payé) / des synergies fortes avec les sociétés du groupe.

Dans cette perspective, La Paper Factory a finalisé au premier semestre l'acquisition de la société Graph Pack, sous-traitant des métiers de l'imprimerie et du packaging, va en finaliser une autre au tout début du deuxième semestre qui vont lui permettre d'accroître très significativement son chiffre d'affaires et de se rapprocher d'une taille critique demandée par ses clients du luxe alimentaire ou de la cosmétique, auprès desquels sa capacité d'innovation et la qualité de ses produits permet de générer une forte dynamique, encore visible dans les prises de commande au premier semestre .

1.3 Principaux événements survenus depuis le 30 juin 2021

Réalisation d'un placement privé de 17.5 M€ au cours de l'été 2021

Transition Evergreen a réalisé avec succès le 5 août 2021 un placement privé de 17,5 M€ (dont 11,3 M€ en espèces) pour renforcer sa structure de financement.

Les fonds levés dans le cadre du placement privé, combinés à la mise en place d'une avance en compte courant consentie par Financière Evergreen pour un montant de 12M€, permettront de financer le développement de Transition Evergreen dans de nouvelles participations et de poursuivre l'accompagnement des participations existantes.

Prise de participation dans Safra

En date du 31 juillet 2021, la Société a signé un protocole d'investissement afin de réaliser l'investissement dans la société Safra SAS, constructeur français d'autobus à hydrogène et acteur historique de la rénovation des matériels de transport public et des mobilités propres et durables. Ce protocole prévoit à terme l'investissement de Transition Evergreen au capital de la société Safra SAS à hauteur de 33% pour un investissement total de 15 M€. Le 10 août 2021, la Société a procédé au règlement d'un montant de 5M€ pour la souscription à 6.409 ABSA garanties.

La société Safra fabrique et commercialise une gamme d'autobus urbains, proposés en plusieurs gabarits et motorisations dont l'hydrogène. L'autobus urbain à hydrogène de Safra est le plus innovant du marché - plus de 350 km d'autonomie, zéro pollution, 15 min de recharge - et répond parfaitement aux nouvelles directives de la Loi de Transition Énergétique.

Safra a enregistré un chiffre d'affaires de 10 M€ en 2020.

Emission d'un emprunt obligataire

Le 16 septembre 2021, la Société a validé le principe d'une émission obligataire pour un montant maximal de 20 M€ d'une durée de 24 mois au taux de 5,5% par an, à souscrire entre le 1^{er} octobre 2021 et le 31 décembre 2021.

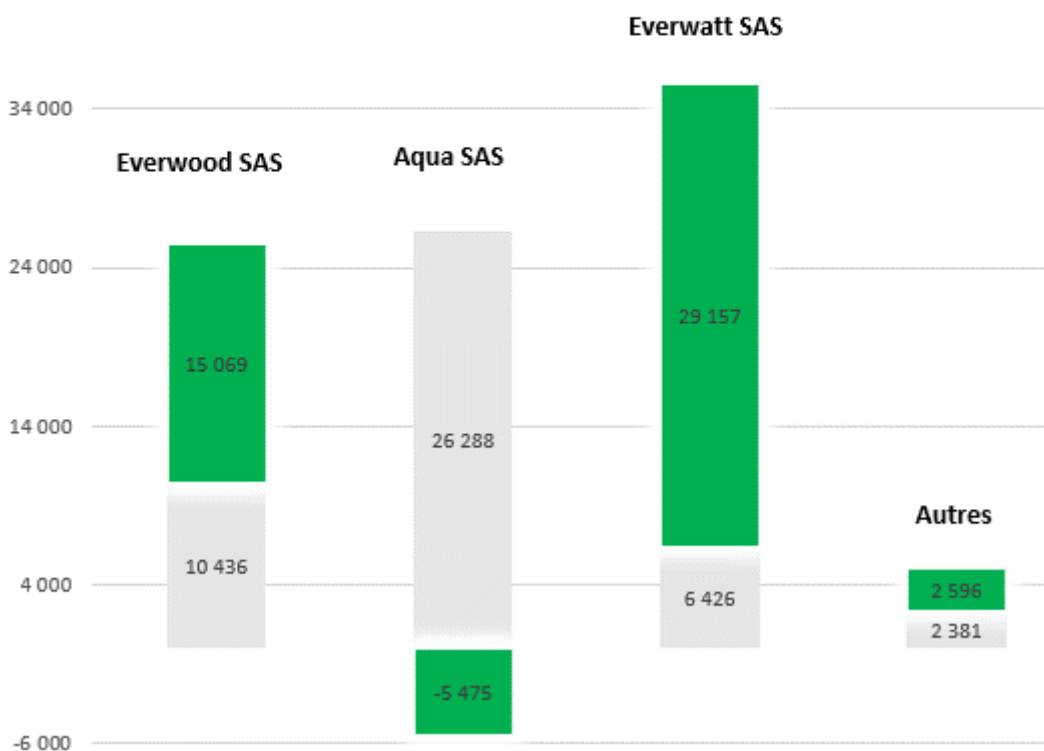
2- PERFORMANCES DU 1^{ER} SEMESTRE 2021

Le portefeuille d'investissement de Transition Evergreen SA a évolué comme suit depuis le 1^{er} janvier 2021 :

| Participations | % Intérêt | | Niveau de Contrôle | Juste Valeur 01/01/2021 | Investissements de la période | Désinvestissement de la période | Variation de la période constatée en résultat | Juste Valeur 30/06/2021 |
|-----------------------------------|------------|------------|--------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|---|-------------------------|
| | 30/06/2021 | 01/01/2021 | | | | | | |
| Everwood SAS | 75,24% | 68,04% | Contrôle | 6 880 | 3 632 | | 14 993 | 25 505 |
| Aqua SAS | 100,00% | 78,53% | Contrôle | 18 800 | 10 241 | - | 8 229 | 20 813 |
| Everwatt SAS | 74,29% | 77,75% | Contrôle | 17 582 | 100 | | 17 902 | 35 584 |
| La Paper Factory SAS | 33,56% | 27,52% | Influence notable | 1 087 | 300 | | 1 332 | 2 719 |
| Valporte Holding SAS | 31,80% | 31,80% | Influence notable | 1 272 | | | 731 | 2 003 |
| Transition H2 SAS | 0,00% | 97,61% | Contrôle | 2 255 | | 2 255 | - | - |
| Borea SAS | 29,97% | 20,00% | Influence notable | 175 | 75 | | 6 | 256 |
| Total portefeuille actions | | | | 48 051 | 14 348 | - | 26 735 | 86 879 |
| Fonds Transition SA | | | | 1 889 | | | - | 1 889 |
| Total portefeuille fonds | | | | 1 889 | - | - | - | 1 889 |
| Total | | | | 49 940 | 14 348 | - | 26 735 | 88 768 |

PERFORMANCES CUMULEES AU 30 JUIN 2021 (K€)

■ Montant investi ■ +/- Plus-Value latente



L'Actif Net Réévalué de la Société s'établit à 78.9 M€ d'euros au 30 juin 2021 contre 33.6 M€ d'euros au 1^{er} janvier 2021 soit une hausse de 45.3 M€ (+135 %) sur le premier semestre 2021.

Cette hausse s'explique principalement par les opérations sur le capital de la Société réalisées au cours du semestre (+ 20 M€) et par les variations de juste valeur des participations sur la période (+ 26.7 M€).

L'évolution de valeur entre le 30/06/2021 et le 01/01/2021 s'explique principalement comme suit :

- La méthodologie retenue pour déterminer les valeurs au 30 juin 2021 a évolué (moins de poids accordé aux transactions sur le capital et plus de poids pour la méthode des DCF),
- Les plans d'affaires actualisés ont intégré les nombreux développements (croissance interne et externe) et les opérations sur capital qui vont nourrir ces plans d'affaires ;
- Le prix du Crédit Carbone a quasiment doublé sur le premier semestre 2021 avec un impact direct (sur Everwood SAS) et indirect (sur Everwatt SAS) sur les perspectives et la rentabilité des opérations.

Plus précisément sur les principales participations en termes de variation de valeur sur la période :

Everwood

La société de gestion Aqua Asset Management a retenu le haut de la fourchette de valorisation validée par la société Sorgem.

Les hypothèses qui sous-tendent la valorisation actuelle et rendent compte de la création de valeur constatée pour Everwood sont de trois ordres :

Le prix de la tonne de crédit carbone a augmenté très fortement de 32,16 euros la tonne au 1er janvier 2021 à 56,37 euros la tonne au 30 juin 2021 et les BP établis au 3^{ème} trimestre 2020 qui intégraient un prix de 7 à 10 euros la tonne, ont été établis avec des prix entre 30 et 40 euros la tonne.

La LOI à destination de Forestry, gestionnaire d'actifs forestiers, a désormais été confirmée et la capacité à capter le potentiel carbone de ses clients est donc à disposition de Everwood (Près de 300 000 tonnes et 22 millions de crédit carbone en potentiel)

Bois Energie Nord, la marque propriété de Metropole Biomass Energy (participation à 94,05% d'Everwood, qui porte la société d'E-commerce vendant des pellets et du bois énergie, a changé

de dimension à travers la signature d'un partenariat avec un logisticien (Breguer) qui permet de passer d'un opérateur avec 2 départements (59 & 61) à un marché potentiel de 10 départements.

Ces éléments expliquent le changement majeur opéré chez Everwood qui s'est matérialisé par des opérations sur capital (près de 6 millions d'euros mobilisés) et des recrutements importants dans Everwood et ses filiales.

Everwatt

La société de gestion Aqua Asset Management a retenu le milieu de la fourchette de valorisation validée par la société Sorgem.

La création de valeur sur la période s'explique en partie par un changement de méthode. En effet, au 1er janvier 2021, la valorisation retenue prenait comme référence une valeur de transaction du début de l'année 2020. Au 30 juin 2021, la valorisation retenue est basée sur un mix, méthodes DCF et de comparables boursiers, qui s'avère plus pertinent compte tenu du contexte actuel de la société.

Les travaux d'évaluation tiennent compte des effets favorables des évènements suivants : nouveaux projets engagés depuis le début de l'année 2021, en particulier sur Hamo+ (participation à 85%), sur Maison Nouveau Standard (participation à 85%) et sur Phynix (participation à 100%), et sur Selfee (participation à 25%)

Aqua/Evergaz

La société de gestion Aqua Asset Management a retenu le haut de la fourchette de valorisation des titres Evergaz validée par la société Sorgem pour la détermination de la participation Aqua.

Au 1er janvier 2021, la valeur à 100% des titres de participations de la société Aqua était de 23,9M€ ; au 30 juin 2021, elle est de 20,8M€.

La valorisation d'Evergaz a peu évolué sur la période. La perte de valeur des titres de participations de la société Aqua s'explique par le rachat sur la période de tous les minoritaires dont le prix d'acquisition de leurs actions Aqua a tenu compte d'une prime de contrôle acquittée par la Société.

L'Actif Net Réévalué par action ordinaire au 30 juin 2021 s'élève à 2.67 euros avant dilution et 2.64 après dilution.

3- ANALYSE DU RESULTAT DU 1ER SEMESTRE 2021

Le résultat du 1er semestre 2021 se présente comme suit :

| | 30-juin-21 (6 mois) |
|---------------------------------|------------------------|
| Revenus des actifs financiers | 58 |
| Résultat opérationnel | 24 548 |
| Coût de l'endettement financier | (941) |
| Impôts sur le résultat | (611) |
| Résultat Global | 22 996 |

Le résultat des actifs financiers est essentiellement composé des intérêts reçus sur actifs financiers.

Hors effet des mises à juste à valeur des participations (+ 26 736 K€), le résultat opérationnel qui ressort à – 2 187 K€ s'explique principalement par :

- Des charges de personnel de 440 K€ incluant l'impact IFRS du traitement du plan d'actions gratuites pour 264 K€ ;
- Des honoraires pour un montant de 1 636 K€ incluant les honoraires de conseils et de gestion d'Aqua Asset Management pour 424 K€ et les honoraires non récurrents liés aux opérations de fusions du 1^{er} semestre pour 741 K€ comptabilisés en résultat en application des normes IFRS.

Le coût de l'endettement financier de 941 K€ est constitué des intérêts sur emprunts obligataires pour 740 K€ et des intérêts sur avances en comptes courants pour 202 K€.

La charge d'impôt correspond aux impôts différés comptabilisée dans les comptes IFRS.

Pour finir, le résultat net du 1^{er} semestre ressort à 22 996 K€.

4- FACTEURS DE RISQUE

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les facteurs de risque décrits au chapitre 3 « Facteurs de risque liés à la Société et son activité » de la première partie du prospectus de fusion approuvé par l'AMF le 28 mai 2021 sous le numéro 21-190, en particulier le risque de liquidité, et au chapitre 2 « Facteurs de risque » de la deuxième partie du prospectus relatif à l'augmentation de capital avec maintien du DPS approuvé par l'AMF le 25 juin 2021 sous le numéro 21-258.

Ces facteurs de risque sont sans changement au 30 juin 2021.

5- ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les Etats financiers IFRS pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes IFRS et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les Etats financiers IFRS, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Jacques Pierrelée

Directeur Général

6- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2021

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des états financiers intermédiaires résumés de la société Transition Evergreen, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des états financiers intermédiaires résumés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces états financiers intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Nous formulons une réserve sur le point suivant : en raison du contexte décrit dans la note 1.2 « Base de préparation » de l'annexe, la société Transition Evergreen présente des états financiers intermédiaires résumés au 30 juin 2021, établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards* ou « IFRS »). Contrairement aux dispositions des normes et interprétations comptables internationales publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) telles qu'adoptées par l'Union Européenne, notamment la norme IFRS 1 (*Première adoption des normes d'information financière internationales*) et la norme IAS 34 (*Information financière intermédiaire*), ces états financiers intermédiaires résumés n'incluent pas d'informations comparatives au titre de 2020.

Sur la base de notre examen limité, et sous cette réserve, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des états financiers intermédiaires résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 « Continuité d'exploitation » qui expose les hypothèses qui sous-tendent le principe de continuité d'exploitation.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les états financiers intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les états financiers intermédiaires résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 29 septembre 2021

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton

Batt Audit

**Membre français de Grant Thornton
International**

Laurent Bouby

Jehanne Garrait

Associé

Associée

7- ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES RESUMÉS AU 30 JUIN 2021

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE..... | 16 |
| ETAT DU RESULTAT GLOBAL..... | 17 |
| TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES..... | 17 |
| TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE..... | 18 |
| Note 1. Présentation de la société, base de préparation, référentiel comptable, recours aux jugements et estimations | 18 |
| Note 2. Evènements significatifs de la période | 22 |
| Note 3. Continuité d'exploitation | 23 |
| Note 4. Portefeuille d'investissements..... | 23 |
| Note 5. Autres actifs courants | 32 |
| Note 6. Capital | 32 |
| Note 7. Emprunts obligataires | 33 |
| Note 8. Autres dettes..... | 35 |
| Note 9. Revenus des actifs non courants..... | 36 |
| Note 10. Charges opérationnelles..... | 36 |
| Note 11. Coût de l'endettement financier | 37 |
| Note 12. Risques financiers | 37 |
| Note 13. Résultat et Actif net par action..... | 39 |
| Note 14. Transactions avec les parties liées | 39 |
| Note 15. Engagements hors bilan/Actifs et Passifs éventuels..... | 39 |
| Note 16. Evénements postérieurs au 30 juin 2021 | 40 |

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(En milliers d'euros)

| ACTIFS | Note | 30-juin-21 | 01-janv-21 |
|--|------|----------------|---------------|
| Portefeuille d'investissements | 4 | 89 023 | 52 984 |
| - dont actions | | 86 879 | 48 051 |
| - dont Sicav | | 1 889 | 1 889 |
| - dont obligations | | 255 | 254 |
| - dont avances en comptes courants | | 0 | 2 790 |
| Impôts différés actifs | | | |
| Immobilisations incorporelles & corporelles | | 17 | 245 |
| Autres actifs non courants | | 37 | 37 |
| Total des actifs non courants | | 89 077 | 53 266 |
| Autres actifs courants | 5 | 11 080 | 5 393 |
| Trésorerie & Equivalents trésorerie | | 308 | 103 |
| Total des actifs courants | | 11 387 | 5 496 |
| Total des actifs | | 100 465 | 58 762 |
| PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital | 6 | 14 827 | 18 905 |
| Primes sur capital | | 27 383 | 4 783 |
| Réserves | | 13 681 | 9 918 |
| Résultat net | | 22 996 | - |
| Capitaux propres | | 78 887 | 33 605 |
| Emprunts obligataires | 7 | - | 425 |
| Autres passifs financiers non courants | 8 | 0 | 294 |
| Provision pour avantages du personnel | | 0 | 8 |
| Impôts différés passifs | | 611 | - |
| Total des passif non courants | | 611 | 727 |
| Emprunts obligataires remboursables en actions | 7 | 0 | 8 327 |
| Emprunts obligataires | 7 | 12 664 | 9 913 |
| Autres passifs courants | 8 | 8 302 | 6 190 |
| Total des passifs courants | | 20 967 | 24 430 |
| Total des passifs et capitaux propres | | 100 465 | 58 762 |

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(En milliers d'euros)

| | Note | 30-juin-21 (6 mois) |
|---|------|------------------------|
| Revenus des actifs financiers | 9 | 58 |
| Variation de la juste valeur des actifs financiers non courants | 4 | 26 736 |
| Charges de personnel | 10 | (440) |
| Autres charges opérationnelles | 10 | (1 805) |
| Resultat opérationnel | | 24 548 |
| Coûts de l'endettement financier brut | | (941) |
| Produits de la trésorerie et des équivalents | | 0 |
| Coût de l'endettement financier net | 11 | (941) |
| Autres produits et charges financiers | | 0 |
| Résultat net avant impôts | | 23 607 |
| Impôts sur le résultat | | (611) |
| Résultat net | | 22 996 |
| Autres éléments du résultat global | | |
| Résultat global | | 22 996 |
| Nombre d'actions moyen pondéré en circulation | 13 | 29 573 519 |
| Résultat par action (En euros) | | 0,78 |
| Nombre d'actions moyen pondéré après dilution | 13 | 29 883 607 |
| Résultat dilué par action (En euros) | | 0,77 |

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'euros)

| | Capital | Primes d'émission | Réserves | Résultat Global | Total |
|---|---------------|----------------------|---------------|--------------------|---------------|
| Situation au 1er janvier 2021 | 18 905 | 4 783 | 9 918 | | 33 605 |
| Incidence fusion | (4 078) | 2 531 | 1 547 | | - |
| Augmentation de capital post 1er janvier 2021 | | 20 069 | | | 20 069 |
| Resultat net de la période | | | | 22 996 | 22 996 |
| Autres variations (1) | | | 1 986 | | 1 986 |
| Paiement en actions (IFRS 2) | | | 231 | | 231 |
| Situation au 30 juin 2021 | 14 827 | 27 383 | 13 682 | 22 996 | 78 887 |

- (1) Les autres variations sont principalement justifiées par la reprise de l'ajustement de juste valeur constaté sur l'ORA lors de sa comptabilisation initiale (voir note 7)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(En milliers d'euros)

| | Notes | 30/06/2021 (6 mois) |
|---|-------|------------------------|
| Resultat net | | 22 996 |
| Charges liées à l'attribution d'actions gratuites | | 231 |
| Variation de la juste valeur des actifs financiers non courants | | (26 736) |
| Charges d'intérêts obligations reclassés en flux de financement | | 740 |
| Charges d'intérêts C/C reclassés en flux de financement | | 202 |
| <i>Décaissements/Acquisitions liés aux actifs financiers :</i> | | |
| - Acquisition d'actions | | (375) |
| <i>Encaissements/Cessions liés aux actifs financiers :</i> | | |
| - Cession d'actions | | 500 |
| Variation des autres créances envers des parties liées | | (4 439) |
| Variation des autres créances et dettes liées à l'activité | | 534 |
| Autres flux de trésorerie générés par l'activité | | |
| Flux de trésorerie générés par l'activité | | (5 736) |
| | | |
| Augmentation de capital et primes sur capital en numéraires | | 4 075 |
| Encaissements des emprunts obligataires | 10 | 2 680 |
| Intérêts des emprunts obligataires décaissés | | (190) |
| Avances en comptes courants reçues | | 40 |
| Avances en comptes courants remboursées | | (355) |
| Intérêts des avances en comptes courants décaissés | | (310) |
| Flux de trésorerie générés par les opérations de financement | | 5 941 |
| | | |
| Variation de la trésorerie | | 205 |
| | | |
| Trésorerie début de la période | | 103 |
| Trésorerie fin de la période | | 308 |
| Variation de la trésorerie | | 205 |

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES EN IFRS

Note 1. Présentation de la société, base de préparation, référentiel comptable, recours aux jugements et estimations

1.1. Présentation de la société

La société Transition Evergreen SA (« la Société ») est domiciliée en France.

Son siège social est sis 6 Square de l'Opéra Louis Jouvét 75 009 Paris

Evergreen SA, société historique cotée sur Euronext Paris (Compartiment C), est devenue Transition Evergreen SA le 21 juin 2021 consécutivement à la fusion entre Evergreen SAS et Evergreen SA.

La Société est soumise depuis le 21 juin 2021 à la réglementation applicable aux fonds d'investissement alternatif (FIA).

A ce titre elle détient des participations principalement dans des entreprises non cotées qui font de la transition écologique (énergies renouvelables, efficacité énergétique, bois énergie, etc.) un enjeu de croissance et de rentabilité.

La gestion du portefeuille est déléguée à la société Aqua Asset Management en vertu d'un contrat de gestion signé le 21 juin 2021.

Les états financiers de la Société du 30 juin 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 septembre 2021.

1.2. Base de préparation

Du point de vue des normes IFRS, Evergreen SAS a pris le contrôle d'Evergreen SA à la suite de la fusion-absorption à effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021 et approuvée en Assemblée Générale le 21 juin 2021.

En l'absence de comptes consolidés historiques en normes IFRS, antérieurs au 31 décembre 2020 d'Evergreen SAS, et compte tenu de son nouveau statut d'entité d'investissement à compter du 1^{er} janvier 2021, la Société :

- N'est pas en mesure de traduire dans ses comptes du 30 juin 2021 l'impact de ce changement de statut ;
- N'est pas en mesure de présenter un état du résultat global et un tableau des flux de trésorerie comparatifs pour la période comparative du 30 juin 2020 ;
- N'est pas en mesure de présenter un bilan comparatif au 31 décembre 2020.

Compte tenu de cette situation, la Société présentera ses états financiers du 30 juin 2021 en tenant compte des principes spécifiques à une entité d'investissement au sens d'IFRS 10 à compter du 1^{er} janvier 2021, soit au titre des six premiers mois de l'exercice 2021 avec comme comparatif le bilan IFRS d'Evergreen SAS au 1^{er} janvier 2021 identique à celui présenté au titre des comptes intermédiaires du 28 février 2021, et inclus dans le prospectus de fusion approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers le 28 mai 2021 sous le numéro 21-190.

1.3. Référentiel Comptable

Conformément aux dispositions du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers intermédiaires résumés du 30 juin 2021 de la Société ont été établis en conformité avec les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

S'agissant de comptes intermédiaires, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour la préparation des comptes intermédiaires résumés.

Au 30 juin 2021, la Société a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existants dans les états financiers de l'exercice 2020 et les normes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2021.

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne suivants applicables au 1^{er} janvier 2021 :

| | |
|-------------------------------------|--|
| Amendements IFRS 9, IAS 39 & IFRS 7 | Réforme des taux d'intérêts de référence – Phase 2 |
| Amendements IFRS 4 | Prolongation de l'exemption temporaire de l'application d'IFRS 9 |

Ces textes n'ont pas eu d'incidence sur les comptes intermédiaires résumés.

Les textes publiés par l'IASB mais non encore adoptés par l'Union Européenne n'ont pas fait l'objet d'une application anticipée par la Société.

La Société étant constituée d'un seul secteur opérationnel correspondant à la gestion et au suivi de ses investissements ne communique pas d'information au titre de la norme IFRS 8 Secteurs Opérationnels.

1.4. Recours aux jugements et estimations

En préparant ces états financiers intermédiaires résumés, la Direction a exercé des jugements, effectué des estimations et fait des hypothèses ayant un impact sur l'application des méthodes comptables de la Société et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les informations relatives aux jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers concernent la qualification de Transition Evergreen SA en tant qu'entité d'investissement telle que définie par la norme IFRS 10 – *Etats financiers consolidés*.

La Société est qualifiée d'entité d'investissement telle que définie par la norme IFRS 10 dans la mesure où :

- Elle obtient des fonds de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion d'investissements ;
- Elle communique à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement. Elle a en particulier établi des stratégies de sortie pour l'ensemble de ses participations ;
- Elle évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

Par ailleurs, la Société présente les caractéristiques suivantes qui sont spécifiques à une entité d'investissement :

- Elle a plus d'un investissement ;
- Elle a plus d'un investisseur ;
- Elle détient des droits de propriété sous forme de titres de capitaux propres ou d'intérêts similaires.

Les informations sur les hypothèses et les incertitudes liées aux estimations qui comportent un risque significatif d'ajustement matériel sont incluses en note 4 et concernant les évaluations à la juste valeur des actifs financiers non courants.

1.5. Bilan IFRS d'ouverture au 1^{ER} janvier 2021

Le tableau ci-dessous présente les impacts sur le bilan au 1^{er} janvier 2021 du passage aux normes IFRS de la société Evergreen SAS :

(En milliers d'euros)

| | Normes françaises | Mise à la juste valeur des actifs financiers non courants (1) | Retraitement de l'ORA (2) | Reclassement courants/non courants (3) | Autres impacts de la transition en normes IFRS (4) | Normes IFRS |
|--|----------------------|---|------------------------------|--|--|---------------|
| Actifs financiers non courants | 37 173 | 14 671 | 0 | 2 790 | (1 650) | 52 984 |
| Immobilisations incorporelles & corporelles | 169 | | | | 75 | 245 |
| Impôts différés actifs | 0 | | | | 0 | 0 |
| Autres actifs non courants | 37 | | | | 0 | 37 |
| Total des actifs non courants | 37 379 | 14 671 | 0 | 2 790 | (1 574) | 53 266 |
| Autres actifs courants | 8 487 | | | (2 790) | (304) | 5 393 |
| Trésorerie & Equivalents trésorerie | 90 | | | | 13 | 103 |
| Total des actifs courants | 8 577 | 0 | 0 | (2 790) | (291) | 5 496 |
| Total des actifs | 45 956 | 14 671 | 0 | 0 | (1 866) | 58 761 |
| PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES | | | | | | |
| Capital | 18 905 | | | | 0 | 18 905 |
| Primes d'émission | 4 783 | | | | 0 | 4 783 |
| Réserves | (984) | 14 671 | (1 978) | | (1 790) | 9 918 |
| Résultat | 0 | | | | 0 | 0 |
| Capitaux propres | 22 703 | 14 671 | (1 978) | 0 | (1 790) | 33 605 |
| Emprunt obligataire | 16 973 | | - | (16 548) | 0 | 425 |
| Autres passifs financiers non courants | 4 991 | | | (4 791) | 94 | 294 |
| Provisions réglementées | 38 | | | - | 38 | - |
| Provision pour avantages du personnel | - | | | | 8 | 8 |
| Total des passifs non courants | 22 002 | - | - | 21 339 | 64 | 727 |
| Emprunt obligataire remboursable en actions | - | | 1 978 | 6 349 | | 8 327 |
| Emprunt obligataire | - | | | 10 199 | 286 | 9 913 |
| Autres passifs financiers courants | 1 252 | | | 4 791 | 147 | 6 189 |
| Total des passifs courants | 1 252 | - | 1 978 | 21 339 | 139 | 24 429 |
| Total des passifs et capitaux propres | 45 956 | 14 671 | 0 | 0 | (1 866) | 58 762 |

Les principaux impacts sur le bilan d'ouverture IFRS sont présentés ci-dessous :

(1) Mise à juste valeur des actifs financiers non courants

Les investissements dans les filiales, entreprises associées et coentreprises sont comptabilisées au coût historique diminué d'éventuelles dépréciations en normes françaises. Ils sont comptabilisés sur la base de leur juste valeur en IFRS.

(2) Traitement de l'ORA

Des Obligations Remboursables en Actions ont été émises entre le mois de novembre 2018 et le mois de mai 2019 d'une durée de 24 mois au taux de 6%.

Leur remboursement se réalisera :

- soit au moment de l'introduction en bourse de la société ;
- soit, sur proposition de la société, lors d'une augmentation de capital ;

Le pourcentage du capital social auquel donneront droit les ORA, et donc le nombre d'actions, sera déterminé sur la base de la valorisation de la société à la date de l'introduction en bourse ou de l'augmentation de capital assortie d'une décote de 25 %.

Les intérêts seront sur demande du porteur soit payés en numéraire soit convertis en actions de la société sur la base de la même méthode de valorisation que celle utilisée pour le remboursement des ORA et assortie de la même décote de 25 %.

En application de la norme IAS 32 et compte tenu des caractéristiques détaillées ci-dessus, cet instrument a été comptabilisé en dettes financières dans son intégralité. Le fait que l'instrument soit remboursable en un nombre variable d'actions ne répond pas à la définition de capitaux propres. Par ailleurs, le remboursement en actions plutôt qu'en trésorerie sert simplement de modalité de règlement (le nombre d'actions étant variable pour donner toujours la valeur fixe de 7 619 milliers d'euros majorés des intérêts courus à la date du remboursement en actions, et il n'y a pas lieu d'identifier de dérivé incorporé sur actions propres.

Conformément à la norme IFRS 9, la dette au titre de l'ORA a été comptabilisée initialement à sa juste valeur diminuée des frais de transaction, puis selon la méthode du coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif, qui tient compte des frais d'origine, du coupon contractuel et de la prime de remboursement.

La mise à juste valeur de l'ORA a un impact de 1 715 milliers sur le bilan d'ouverture et le retraitement des intérêts courus de 262 milliers d'euros sur le bilan d'ouverture, soit un impact total de 1 978 milliers d'euros.

(3) Reclassement courants/non courants

Les actifs financiers et passifs financiers ont été reclassés en part courante ou non courante en fonction de leur date d'encaissement ou de paiement.

(4) Autres retraitements IFRS :

Les autres retraitements concernent principalement :

- Le traitement en diminution des capitaux propres pour un montant de 1 650 milliers d'euros de l'investissement dans la société Evergreen SA (Ex. Digigram) considérant que celui-ci correspond à des frais d'introduction en Bourse ;
- La comptabilisation en application de la norme « IFRS 16 Contrats de location » d'un droit d'utilisation de 229 milliers d'euros ;
- L'imputation dans les capitaux propres des frais d'établissement et autres frais d'augmentation de capital comptabilisés en immobilisations incorporelles en normes françaises pour un montant de 154 milliers d'euros ;
- Le reclassement en diminution des passifs financiers des frais d'émission comptabilisés en normes françaises en charges à répartir pour un montant de 286 milliers d'euros ;
- La comptabilisation en application de la norme « IAS 19 Avantages du Personnel » d'un passif de 8 milliers d'euros ;

Note 2. Evènements significatifs de la période

Fusion Evergreen SA/Evergreen SAS:

L'assemblée générale mixte d'Evergreen SA du 21 juin 2021 a approuvé la fusion entre Evergreen SA (entité absorbante) et Evergreen SAS (entité absorbée), le changement d'activité d'Evergreen SA afin d'exercer une activité d'investissement soumise à la réglementation applicable aux fonds d'investissement alternatifs (FIA), et le changement de dénomination sociale, afin de rebaptiser Evergreen SA en Transition Evergreen SA. Les modalités de réalisation de cette fusion sont détaillées dans le prospectus approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers le 28 mai 2021 sous le numéro 21-190.

Les principales opérations réalisées au cours du 1er semestre 2021 et relatives au portefeuille d'investissements se résument comme suit :

Acquisitions :

- **AQUA SAS** : Acquisition de 2 498 actions pour un montant de 10 241 milliers d'Euros portant la participation dans cette société de 78.53 % à 100 % ;
- **EVERWATT SAS** : Cette société a réalisé deux augmentations de capital non souscrites par la Société ayant donné lieu à la création de 3 873 actions nouvelles à la suite de ces opérations la participation dans cette société est passé de 77.75 % à 74%. Postérieurement à ces augmentations de capital la Société a acquis 232 actions pour un montant de 100 milliers d'Euros portant la participation EVERWATT SAS de 74 % à 74.29 % ;

Souscriptions :

- **EVERWOOD SAS** : Souscription de 430 actions nouvelles pour un montant de 3 632 milliers d'Euros portant la participation dans cette société de 68.04 % à 75.24 % ;
- **BOREA SAS** : Souscription de 104 actions nouvelles pour un montant de 75 milliers d'Euros portant la participation dans cette société de 20 % à 29.97 % ;
- **LA PAPER FACTORY SAS** : Souscription de 8 500 actions nouvelles pour un montant de 300 milliers d'Euros portant la participation dans cette société de 27.52 % à 33.56 % ;

Cessions :

- **TRANSITION H2 SAS** : Cession de l'intégralité de la participation dans cette société pour un montant de 2 255 milliers d'Euros.

Note 3. Continuité d'exploitation

Transition Evergreen S.A a analysé son risque de liquidité à un horizon de 12 mois.

En tenant compte du montant de ses dettes courantes, de l'ensemble des engagements de la société Everwatt SAS pour laquelle Transition Evergreen SA a apporté son soutien financier, dont le montant total est estimé à 3 millions d'euros, de la levée de fonds par le biais d'un placement privé le 5 août 2021 de 17.5 M€ (dont 11.3 M€ en numéraire et 6.2 M€ par incorporation de créances) et de la décision du Conseil d'Administration du 16 septembre 2021 du principe d'une émission obligataire à souscrire entre le 1^{er} octobre 2021 et le 31 décembre 2021 pour un montant maximal de 20 M€ d'une durée de 24 mois au taux de 5,5% par an, Transition Evergreen SA considère qu'il n'existe pas au 30 juin 2021 d'incertitude significative sur la continuité d'exploitation.

Note 4. Portefeuille d'investissements

Le portefeuille d'investissements de la Société est composé d'actifs financiers non courants constitués d'actions, de fonds (Sicav essentiellement au 30 juin 2021), d'obligations et d'avances en comptes courants détenus dans des filiales ou des entreprises associées.

Les actions sont évaluées à leur juste valeur par le biais du résultat net. Les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en résultat opérationnel au poste « variation de juste valeur des actifs financiers non courants ».

Les frais représentatifs de droits de mutation, d'honoraires, de commissions, et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers non courants évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges.

Au 30 juin 2021, les obligations, sont comptabilisées, sauf indicateur de perte de valeur, à leur valeur nominale appréciée des intérêts courus selon la méthode du coût amorti.

Les avances en comptes courants accordées aux filiales sont comptabilisées initialement à leur juste valeur augmentée des frais de transaction le cas échéant, puis selon la méthode du coût amorti.

Les principes d'évaluation de la juste valeur retenus sont conformes à ceux prévus par la norme IFRS 13.

Les évaluations de juste valeur sont classées selon une hiérarchie comptant trois niveaux, en fonction des données utilisées dans la technique d'évaluation :

Niveau 1 : Juste valeur évaluée sur la base d'un cours (non ajustés) observés sur un marché actif. Les titres des sociétés cotées sont évalués au dernier cours de Bourse à la date de clôture.

Niveau 2 : Juste valeur évaluée à l'aide de données, autre que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir du prix).

Niveau 3 : Juste valeur pour l'actif ou le passif évaluée à l'aide de données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Méthodes de détermination de la juste valeur des actifs financiers non courants :

Afin de déterminer la juste valeur de ses participations, la Société a choisi de se fonder sur les valorisations effectuées par la société de gestion Aqua Asset Management, qui font l'objet d'une adoption par le Comité de valorisation de la société de gestion. Ces évaluations font l'objet d'une revue par la Direction de la Société, et d'une validation par le comité d'audit.

Aqua Asset Management valorise les participations selon les principes de la Juste Valeur, conformément à l'IFRS 13 et aux recommandations de l'IPEV (International Private Equity Valuation Organization) sur la base d'une approche propre à chaque participation.

Conformément aux pratiques de marché, Aqua Asset Management fait réaliser une revue de ces évaluations par un expert indépendant, la société SORGEM.

L'expert a vérifié la conformité des valorisations effectuées avec la norme IFRS 13 et les recommandations de l'IPEV. L'expert a mis en œuvre une approche multicritères et pour chaque évaluation, il a défini, en fonction de la pertinence des informations disponibles, les méthodes qui sont les mieux adaptées à la société concernée.

Les méthodes utilisées pour la valorisation des participations sont les suivantes

Actualisation des flux de trésorerie futurs : cette méthode consiste à déterminer la valeur actuelle des flux de trésorerie qu'une société dégagera dans le futur. Les projections de cash-flow établies en relation avec le management de l'entreprise concernée intègrent une analyse critique du plan d'affaires de ces sociétés. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital, qui représente le coût de la dette de l'entreprise et le coût théorique des capitaux propres estimés, pondérés par le poids de chacune de ces deux composantes dans le financement de la société.

Valeur de transaction : cette méthode consiste à tenir compte des transactions récentes réalisées avec des tiers sur le capital de la participation. Cette méthode n'a pas été mise en œuvre au 30 juin 2021.

Méthode des comparables sectorielles : cette méthode consiste à appliquer des multiples de valorisation à la société évaluée par comparaison à ceux d'un échantillon de sociétés cédées dans le même secteur d'activité ou similaire. La moyenne de l'échantillon constitue alors une base de valorisation applicable à la société évaluée. Cette méthode n'a pas été mise en œuvre au 30 juin 2021.

Méthode des comparables boursiers : cette méthode consiste à appliquer des multiples de valorisation à la société évaluée par comparaison à ceux d'un échantillon de sociétés cotées du même secteur d'activité ou similaire. La moyenne de l'échantillon constitue alors une base de valorisation applicable à la société évaluée.

Les parts du fonds Transition SA sont valorisées sur la base de la dernière valeur liquidative disponible à la date d'arrêt des comptes.

4.1 Evolution et composition des actifs financiers non courants :

L'évolution du portefeuille d'investissements sur la période s'explique comme suit :

| (en milliers d'euros) | Actions | Fonds | Obligations | Avances en comptes courants | Total |
|--|---------------|--------------|-------------|-----------------------------|---------------|
| Actifs financiers à juste valeur par le résultat | 48 051 | 1 889 | 254 | | 50 194 |
| Actifs financiers au coût amorti | | - | | 2 790 | 2 790 |
| Valeurs au 1er janvier 2021 | 48 051 | 1 889 | 254 | 2 790 | 52 984 |
| Variation de la juste valeur | 26 736 | | | | 26 736 |
| Acquisitions/Souscription | 14 348 | | | - | 14 348 |
| Cessions/Remboursement | (2 255) | | | (2 790) | (5 046) |
| Variation des intérêts courus | | | 1 | | 1 |
| Variation de la période | 38 828 | - | 1 | (2 790) | 36 039 |
| Actifs financiers à juste valeur par le résultat | 86 879 | 1 889 | 255 | | 89 023 |
| Actifs financiers au coût amorti | | | | - | - |
| Valeurs à la clôture | 86 879 | 1 889 | 255 | - | 89 023 |

Le portefeuille d'actions et de fonds se compose de la manière suivante :

| Participations | % intérêt | | Niveau de Contrôle | Juste Valeur 01/01/2021 | Investissements de la période | Désinvestissement de la période | Variation de la période constatée en résultat | Juste Valeur 30/06/2021 |
|-----------------------------------|------------|------------|--------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|---|-------------------------|
| | 30/06/2021 | 01/01/2021 | | | | | | |
| Everwood SAS | 75,24% | 68,04% | Contrôle | 6 880 | 3 632 | | 14 993 | 25 505 |
| Aqua SAS | 100,00% | 78,53% | Contrôle | 18 800 | 10 241 | | 8 229 | 20 813 |
| Everwatt SAS | 74,29% | 77,75% | Contrôle | 17 582 | 100 | | 17 902 | 35 584 |
| La Paper Factory SAS | 33,56% | 27,52% | Influence notable | 1 087 | 300 | | 1 332 | 2 719 |
| Valporte Holding SAS | 31,80% | 31,80% | Influence notable | 1 272 | | | 731 | 2 003 |
| Transition H2 SAS | 0,00% | 97,61% | | 2 255 | | 2 255 | - | - |
| Borea SAS | 29,97% | 20,00% | Influence notable | 175 | 75 | | 6 | 256 |
| Total portefeuille actions | | | | 48 051 | 14 348 | - | 26 735 | 86 879 |
| Fonds Transition SA | | | | 1 889 | | | - | 1 889 |
| Total portefeuille fonds | | | | 1 889 | - | - | - | 1 889 |
| Total | | | | 49 940 | 14 348 | - | 26 735 | 88 768 |

- Groupe EVERWOOD :

La Société détient au 30 juin 2021 détient une participation de 75.24 % dans Everwood SAS, de droit français qu'elle contrôle.

Everwood SAS est la maison mère du groupe EVERWOOD dont le périmètre se compose comme suit :

| | % d'intérêt au 30/06/2021 | % d'intérêt au 01/01/2021 |
|--|---------------------------|---------------------------|
| MBE | 94,05% | 94,05% |
| SEBE | 100,00% | 100,00% |
| Valboval (détention indirecte via MBE au 30/06/2021) | 93,33% | 99,23% |
| Everwood Partenaires | 100,00% | 100,00% |
| Neosylva | 10,50% | 10,50% |
| Neosylva Investissements Financier | 25,50% | 25,50% |
| Barbet | 44,50% | 44,50% |

EVERWOOD est un acteur spécialisé dans les domaines du bois et de la gestion durable des forêts.

- Groupe EVERGAZ :

La Société détient au 30 juin 2021 une participation de 100 % dans Aqua SAS, société holding de droit français, qui détient elle même 27,31 % d'Evergaz SA (maison mère du groupe EVERGAZ) directement ou indirectement via la holding Biovert Gestion SAS détenue à 86,44%.

Transition Evergreen SA contrôle Aqua SAS qui exerce elle-même un contrôle conjoint sur Evergaz SA.

Le périmètre d'EVERGAZ est composé comme suit :

Participation Evergaz

| | % d'intérêt au 30/06/2021 | % d'intérêt au 01/01/2021 |
|--|---------------------------------|---------------------------------|
| Principales participations françaises | | |
| Evergaz Services | 100,00% | 100,00% |
| Haut de France Methanisation | 50,00% | 50,00% |
| Ledjo | 100,00% | 100,00% |
| Meta Bio Energies | 12,55% | 12,55% |
| Bio Methanisation Partenaires | 30,00% | 30,00% |
| Evergaz Mobilities | 17,36% | 17,36% |
| Challonge Energie | 45,15% | 45,15% |
| Principales participations allemandes | | |
| Evargaz Deutschland | 51,00% | 51,00% |
| Biogas Plant Dessau | 51,00% | 51,00% |
| Biogas Plant Pessin | 51,00% | 51,00% |
| HOH | 51,00% | 51,00% |
| Principales participations belges | | |
| Evergaz Belgique | 100,00% | 100,00% |
| Bio Nrgy | 49,00% | 49,00% |
| AM Power | 49,00% | 49,00% |

EVERGAZ est un acteur majeur de la méthanisation en France, en Allemagne et en Belgique.

- Groupe EVERWATT :

Transition Evergreen SA détient une participation de 74,29 % dans Everwatt SAS, société holding de droit français. Everwatt SAS est maison mère du groupe EVERWATT dont le périmètre se compose comme suit :

| | % d'intérêt au 30/06/2021 | % d'intérêt au 01/01/2021 |
|-------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Orygeen | 100,00% | 100,00% |
| Sunvie | 100,00% | 100,00% |
| Francenergies | 100,00% | 100,00% |
| Fonciere Verte | 38,02% | 38,02% |
| Hamo + (Ex SF12E) | 84,96% | 100,00% |
| Levisys | 76,01% | 76,01% |
| Infra-Watt | 34,44% | 34,44% |
| Selfee | 25,00% | |

Au cours de la période Everwatt a pris une participation minoritaire de 25 % dans la société Selfee opérant dans le secteur de la commercialisation d'électricité et de produits d'énergies.

EVERWATT est un acteur majeur de l'efficacité énergétique

- La Paper Factory :

La Société détient au 30 juin 2021 une participation de 33.56 % dans La Paper Factory SAS, société de droit français. Elle y exerce une influence notable.

La Paper Factory SAS est maison mère du groupe LA PAPER FACTORY dont le périmètre se compose comme suit :

| | % d'intérêt au 30/06/2021 | % d'intérêt au 01/01/2021 |
|------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Bemad | 90,00% | 90,00% |
| Graph Pack | 100,00% | |

Au cours de la période La Paper Factory a pris le contrôle de la société Graph Pack qui est sous-traitant des métiers de l'imprimerie et du packaging.

La Paper Factory est une entreprise d'emballages alimentaires haut de gamme et recyclables

- **Groupe VALPORTE :**

La Société détient au 30 juin 2021 une participation de 31,80 % dans Valporte Holding SAS, société holding de droit français. Elle y exerce une influence notable.

Valporte Holding SAS est maison mère du groupe VALPORTE dont le périmètre se compose comme suit :

| | % d'intérêt au 30/06/2021 | % d'intérêt au 01/01/2021 |
|----------------------|------------------------------|---------------------------------|
| Bremontier | 100,00% | 100,00% |
| Cucina Saint-Germain | 100,00% | 100,00% |
| Delian | 100,00% | 100,00% |
| Piano & Bene | 100,00% | 100,00% |
| Parmentier | 30,00% | 30,00% |

VALPORTE est, au travers sa marque **COMPOSE** un acteur de la restauration santé.

- **Borea :**

La Société détient au 30 juin 2021 une participation de 29.97 % dans Borea SAS, société de droit français. Elle y exerce une influence notable.

Borea est un cabinet de recrutement dans les énergies renouvelables et l'environnement.

- **Transition SA :**

La Société détient au 30 juin 2021 19 500 actions Transition S.A, SICAV de droit luxembourgeois. Elle n'y exerce aucune influence.

La décision de liquider cette SICAV a été prise au cours du 1^{er} semestre 2021.

Fonds transition est un fonds d'investissement spécialisé dans la transition énergétique géré par Aqua Asset Management.

Obligations Natureo :

La Société a souscrit pour 250 K€ d'obligations convertibles en actions (« OCA ») émises par la société Natureo Finance soit 7 083 OCA émises au prix unitaire de 35,30 € à échéance 30 juin 2023 et au taux d'intérêt de 4%.

4.2 Actifs financiers non courants par niveau de juste valeur :

La répartition du portefeuille d'investissement par niveau de juste valeur est présentée ci-dessous :

Au 30 juin 2021 :

| (en milliers d'euros) | Evaluation à la juste valeur | | | | |
|-----------------------------|------------------------------|----------|----------|---------------|-------------|
| | Total | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Coût amorti |
| Actions | 86 879 | | | 86 879 | |
| Obligations | 255 | | | 255 | |
| Fonds | 1 889 | | | 1 889 | |
| Avances en comptes courants | - | | | | - |
| Total | 89 023 | - | - | 89 023 | - |

Au 1^{er} janvier 2021 :

| (en milliers d'euros) | Evaluation à la juste valeur | | | | |
|-----------------------------|------------------------------|----------|----------|---------------|--------------|
| | Total | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Coût amorti |
| Actions | 48 051 | | | 48 051 | |
| Obligations | 254 | | | 254 | |
| Fonds | 1 889 | | | 1 889 | |
| Avances en comptes courants | 2 790 | | | | 2 790 |
| Total | 52 984 | - | - | 50 194 | 2 790 |

Les modalités de détermination des justes valeurs des participations sont présentées ci-dessous :

Il est rappelé que les évaluations au 1^{er} janvier 2021 des participations avaient été réalisées en interne sans revue par un expert indépendant.

Pour l'obligation convertible NATUREO il a été considéré que la juste valeur de celle-ci correspondait pour les deux périodes présentées à la valeur comptable de l'investissement.

Les méthodes d'évaluation retenues au 1^{er} janvier 2021 sont rappelées ci-dessous :

| Participations | Méthode de valorisation retenue | Hypothèses retenues |
|----------------------|---------------------------------|--|
| Everwood SAS | DCF | Taux d'actualisation 10 % & Taux de croissance long terme 2%. |
| Aqua SAS | Transaction de référence | Cession de 14,5 % des titres AQUA par le fonds TEMPO. |
| Everwatt SAS | Transaction de référence | Augmentation de capital réalisée avec des tiers en décembre 2020 représentant 2,52 % du capital post opération. |
| La Paper Factory SAS | DCF | Taux d'actualisation 10 % & Taux de croissance long terme 2%. |
| Valporte Holding SAS | DCF | Taux d'actualisation 10 % & Taux de croissance long terme 2%. |
| Transition H2 SAS | Transaction de référence | Augmentation de capital réalisée avec des tiers en décembre 2020 représentant 24,57 % du capital post opération. |
| Borea SAS | DCF | Taux d'actualisation 10 % & Taux de croissance long terme 2%. |

Les valorisations effectuées par la société Sorgem à partir des méthodes présentées ci-dessous, ont permis de confirmer les valeurs retenues au 30 juin 2021 par le comité de valorisation de la société de gestion Aqua Asset Management.

Les méthodes d'évaluation retenues au 30 juin 2021 sont résumées ci-dessous :

| Participations | Méthodes utilisées au 30 juin 2021 | | | |
|----------------------|------------------------------------|-----------------------|--------------------------|-----------------------|
| | DCF | Comparables Boursiers | Transactions comparables | Transactions récentes |
| Everwood SAS | X | | | |
| Aqua SAS (Evergaz) | X | X | | |
| Everwatt SAS | X | X | | |
| La Paper Factory SAS | X | X | | |
| Valporte Holding SAS | X | X | | |
| Borea SAS * | X | | | |

* compte tenu de la valeur de la participation celle-ci n'a pas fait l'objet d'une revue par Sorgem Evaluation au 30 juin 2021

Les tableaux ci-après présentent les principaux paramètres retenus par l'expert indépendant dans le cadre de ses travaux relatifs à l'évaluation de la juste valeur des participations détenues par Transition Evergreen au 30 juin 2021.

Hypothèses retenues par l'expert pour évaluer la juste valeur des participations :

| Participations | Principales hypothèses retenues pour l'application de la méthode des DCF | | |
|--------------------------------|--|-------------------------------|--|
| | Taux d'actualisation | Taux de croissance long terme | Hypothèses structurantes |
| Everwood SAS | 13,5 % à 15 % | 1,60% | Croissance annuelle du CA + 50 % sur la durée du BP et EBITDA normatif 20 % du CA. |
| Aqua SAS (Evergaz) | 13 % à 15 % | 1,60% | Croissance annuelle du CA + 30 % sur la durée du BP et EBITDA normatif 30 % du CA. |
| Everwatt SAS | 9% | 1,60% | Croissance annuelle du CA + 47 % sur la durée du BP et EBITDA normatif 13 % du CA. |
| La Paper Factory SAS | 15% | 1,60% | Croissance annuelle du CA + 36 % sur la durée du BP et EBITDA normatif 15 % du CA. |
| Valporte Holding SAS (Compose) | 7,5% | 1,60% | Croissance annuelle du CA + 40 % sur la durée du BP et EBITDA normatif 13 % du CA. |
| Borea SAS | 10% | 1,60% | Croissance annuelle du CA + 22 % sur la durée du BP et EBITDA normatif 14 % du CA. |

| Participations | Principales hypothèses retenues pour l'application de la méthode des comparables boursiers | |
|--------------------------------|---|--|
| | Comparables | Multiples retenus |
| Aqua SAS (Evergaz) | Panel sociétés produisant du biogaz mais également de sociétés exploitant d'autres sources d'énergies renouvelables | Application d'un multiple médian de (12,9 x) à l'EBITDA 2022 avant application d'une décôte de taille de 25 %. |
| Everwatt SAS | Société Afry Ab, spécialisée dans le conseil en énergie renouvelable. | Application d'un multiple médian de (1,7x) au CA 2022 |
| La Paper Factory SAS | Panel de sociétés spécialisées dans les activités de packaging. | Application d'un multiple médian de (1,8x) au CA 2022 avant application d'une décôte de taille de 35 %. |
| Valporte Holding SAS (Compose) | Panel de sociétés spécialisées dans la restauration rapide et d'une taille limitée. | Application d'un multiple médian de (7,8x) à l'EBITDA 2022 |

Des analyses de sensibilité ont été effectuées par l'expert indépendant et sont résumées ci-dessous :

| Participations | Sensibilité des valorisations |
|--------------------------------|---|
| Everwood SAS | La variation du taux d'actualisation de +/-0,25% et du taux de croissance à long terme de +/-0,25% conduit à une variation de la valeur des titres d'Everwood comprise comprise entre -1,4 M€ et +1,6 M€, soit une variation comprise entre - 4,9% et +5,3% via l'approche DCF. |
| Aqua SAS (Evergaz) | La variation du taux d'actualisation de +/-0,25% et du taux de croissance à long terme de +/-0,25% conduit à une variation de la valeur des titres d'Evergaz comprise entre -4,2 M€ et +4,5 M€, soit une variation comprise entre -9,9% et +10,7% via l'approche DCF |
| | La variation des multiples des sociétés comparables cotées de +/- 5,0% conduit à une variation de la valeur des titres d'Evergaz de +/- 8,1 M€, soit une variation de +/- 7,6%. |
| Everwatt SAS | La variation du taux d'actualisation de +/-0,25% et du taux de croissance à long terme de +/-0,25% conduit à une variation de la valeur des titres de EverWatt comprise entre -4,6 M€, soit une variation de -9,2% et +5,2 M€, soit une variation de +10,5% via l'approche DCF basée sur un plan d'affaires intégrant le périmètre actuel de projets. |
| La Paper Factory SAS | La variation du taux d'actualisation de +/-0,25% et du taux de croissance à long terme de +/-0,25% conduit à une variation de la valeur des titres de La Paper Factory comprise entre -0,5 M€ et +0,5 M€, soit une variation comprise entre -6,4% et +6,9%, via l'approche DCF. |
| | La variation des multiples des sociétés comparables cotées de +/- 5,0% conduit à une variation de la valeur des titres de La Paper Factory de +/- 0,5 M€, soit une variation de +/- 5,8%. |
| Valporte Holding SAS (Compose) | La variation du taux d'actualisation de +/-0,25% et du taux de croissance à long terme de +/-0,25% conduit à une variation de la valeur des titres de Compose comprise entre -0,7 M€, soit une variation de -12,3% et +0,8 M€, soit une variation de +14,5% via l'approche DCF ; |
| | La variation des multiples des sociétés comparables cotées de +/- 5,0% conduit à une variation de la valeur des titres de Compose de +/- 0,4 M€, soit une variation de +/- 5,6%. |
| Borea SAS | La variation du taux d'actualisation de +/-0,25% et du taux de croissance à long terme de +/-0,25% ne modifie pas sensiblement la valeur de cette participation au 30 juin 2021 (+/- 1 %). |

L'évolution de valeur entre le 01/01/2021 et le 30/06/2021 s'explique principalement comme suit :

- La méthodologie retenue pour déterminer les valeurs au 30 juin 2021 a évolué (moins de poids accordé aux transactions sur le capital et plus de poids pour la méthode des DCF),
- Les plans d'affaires actualisés ont intégré les nombreux développements (croissance interne et externe) et les opérations sur capital qui vont nourrir ces plans d'affaires ;
- Le prix du Crédit Carbone a quasiment doublé sur le premier semestre 2021 avec un impact direct (sur Everwood SAS) et indirect (sur Everwatt SAS) sur les perspectives et la rentabilité des opérations.

Plus précisément sur les principales participations en termes de variation de valeur sur la période :

Everwood

La société de gestion Aqua Asset Management a retenu le haut de la fourchette de valorisation validée par la société Sorgem.

Les hypothèses qui sous-tendent la valorisation actuelle et rendent compte de la création de valeur constatée pour Everwood sont de trois ordres :

- 1) Le prix de la tonne de crédit carbone a augmenté très fortement de 32,16 euros la tonne au 1^{er} janvier 2021 à 56,37 euros la tonne au 30 juin 2021 et les BP établis au 3^{ème} trimestre 2020 qui intégraient un prix de 7 à 10 euros la tonne, sont désormais ajustés avec des prix entre 30 et 40 euros la tonne
- 2) La LOI à destination de Forestry, gestionnaire d'actifs forestiers, a désormais été confirmé et la capacité à capter le potentiel carbone de ses clients est donc à disposition de Everwood (Près de 300 000 tonnes et 22 millions de crédit carbone en potentiel)
- 3) Bois Energie Nord, la marque propriété de Metropole Biomass Energy (participation à 94,05% d'Everwood, qui porte la société d'E-commerce vendant des pellets et du bois énergie, a changé de dimension à travers la signature d'un partenariat avec un logisticien (Breguer) qui permet de passer d'un opérateur avec 2 départements (59 & 61) à un marché potentiel de 10 départements

Ces éléments expliquent le changement majeur opéré chez Everwood qui s'est matérialisé par des opérations sur capital (près de 6 millions d'euros mobilisés) et des recrutements importants dans Everwood et ses filiales.

Everwatt

La société de gestion Aqua Asset Management a retenu le milieu de la fourchette de valorisation validée par la société Sorgem.

La création de valeur sur la période s'explique en partie par un changement de méthode. En effet, au 1^{er} janvier 2021, la valorisation retenue prenait comme référence une valeur de transaction de fin d'année 2019. Au 30 juin 2021, la valorisation retenue est basée sur un mix, méthodes DCF et de comparables boursiers, qui s'avère plus pertinent compte tenu du contexte actuel de la société.

Les travaux d'évaluation tiennent compte des effets favorables des évènements suivants : nouveaux projets engagés depuis le début de l'année 2021, en particulier sur Hamo+ (participation à 85%), sur Maison Nouveau Standard (participation à 85%) et sur Phynix (participation à 100%), et sur Selfee (participation à 25%)

Aqua/Evergaz

La société de gestion Aqua Asset Management a retenu le haut de la fourchette de valorisation des titres Evergaz validée par la société Sorgem pour la détermination de la participation Aqua.

Au 1^{er} janvier 2021, la valeur à 100% des titres de participations de la société Aqua était de 23,9M€ ; au 30 juin 2021, elle est de 20,8M€.

La valorisation d'Evergaz a peu évolué sur la période. La perte de valeur des titres de participations de la société Aqua s'explique par le rachat sur la période de tous les minoritaires dont le prix d'acquisition de leurs actions Aqua a tenu compte d'une prime de contrôle acquittée par la Société.

Note 5. Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont principalement composés d'avances en comptes courants comptabilisées initialement à leur juste valeur augmentée le cas échéant des frais de transaction puis comptabilisés au coût amorti. Ils sont dépréciés à hauteur des pertes attendues.

Les autres actifs courants s'expliquent comme suit :

| (en milliers d'euros) | 30-juin-21 | 01-janv-21 |
|---|---------------|--------------|
| Créances courantes envers des parties liées (1) | 8 839 | 5 190 |
| Créances fiscales | 264 | 71 |
| Créances sur cession d'actions (2) | 1 755 | - |
| Autres actifs courants | 221 | 132 |
| Total | 11 080 | 5 393 |

(1) Les créances envers les parties liées se détaillent comme suit :

| (en milliers d'euros) | 30-juin-21 | 01-janv-21 |
|-----------------------|--------------|--------------|
| Aqua SAS | 6 489 | 2 117 |
| Everwood SAS | | 1 801 |
| French Flair SAS | 2 109 | 1 210 |
| Everwatt SAS | 124 | 6 |
| Autres | 117 | 55 |
| Total | 8 839 | 5 190 |

(2) Correspond à la créance vis-à-vis de Financière Evergreen SAS à la suite de la cession des actions Transition H2 pour un montant total de 2 255 milliers d'euros dont 500 milliers d'euros encaissés sur la période.

Le paiement de la créance résiduelle de 1 755 milliers d'euros doit être effectué au plus tard le 31 mars 2022. Compte tenu du délai accordé cette créance porte intérêt au taux de 1.5 %/an.

L'échéancier prévisionnel d'encaissement des créances est présenté ci-dessous :

| (en milliers d'euros) | Solde 30/06/2021 | Encaissement dans les 60 jours | Encaissement entre 60 et 120 jours | Encaissement au-delà de 120 jours |
|---|---------------------|--------------------------------------|--|---|
| Créances courantes envers des parties liées | 8 839 | 3 | 34 | 8 802 |
| Autres créances | 2 241 | 70 | 1 755 | 416 |
| Total des actifs financiers courants | 11 080 | 73 | 1 789 | 9 218 |

Note 6. Capital

Composition du capital :

Au 30 juin 2021, et à la suite des opérations de fusion approuvées par l'Assemblée Générale, le capital social de la Société se compose de 29 653 534 actions ordinaires, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 0.50 € chacune.

Il est précisé qu'aucun droit, avantage ou restriction n'est attaché aux actions qui composent le capital social.

La Société n'a pas émis d'actions de préférence au 30 juin 2021.

Auto-Contrôle :

Au 30 juin 2021, la Société détient 80 015 de ses propres actions correspondant à une valeur brute de 1 134 milliers d'euros. Les actions propres sont portées en minoration des capitaux propres dans les comptes IFRS du 30 juin 2021.

Plan d'attribution d'actions gratuites :

En application d'une résolution prise par l'assemblée mixte des actionnaires d'Evergreen SAS du 31 octobre 2019, il a été attribué en date du 3 décembre 2019 à des salariés et des mandataires sociaux 265 790 actions gratuites.

A l'origine des actions gratuites d'Evergreen SAS ont été attribuées à hauteur de 52 632 à des salariés non-mandataires sociaux, 131 579 à un salarié mandataire social et pour la différence de 81 579 à un mandataire social non salarié.

La Société n'ayant plus de salarié du fait de son statut de fonds d'investissement, il a été décidé en date du 30 avril 2021, à titre dérogatoire, de supprimer la condition d'attribution des actions gratuites liée à la présence de bénéficiaire (salarié ou mandataire social).

Après conversion des actions Evergreen SAS en actions Transition Evergreen SA, 310 088 actions gratuites Transition Evergreen SA ont donc été attribuées au 30 juin 2021.

Aucun autre plan d'attribution n'a été décidé en date du 30 juin 2021.

Note 7. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires sont comptabilisés initialement à leur juste valeur diminuée des frais de transaction, puis selon la méthode du coût amorti sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

Les emprunts obligataires se composent comme suit :

| (en milliers d'euros) | Échéance | Taux | Nominal à l'émission | Coût amorti | |
|--|----------|------|----------------------|---------------|---------------|
| | | | | 30-juin-21 | 01-janv-21 |
| Obligations janvier 2017 | janv-22 | 5% | 195 | 200 | 195 |
| Obligations juillet 2017 | janv-22 | 6% | 200 | 248 | 230 |
| Obligations janvier 2019 | déc-21 | 10% | 406 | 526 | 506 |
| Obligations janvier 2020 | juin-21 | 7% | 1 150 | 1 250 | 1 226 |
| Obligations juillet-septembre 2020 | sept-21 | 7% | 5 978 | 5 395 | 5 946 |
| Obligations décembre 2020-janvier 2021 (1) | déc-21 | 7% | 5 000 | 5 046 | 2 234 |
| Total des emprunts obligataires simples | | | 12 929 | 12 664 | 10 337 |
| ORA novembre 2018 - mai 2019 | mai-21 | 6% | 5 729 | - | 8 327 |
| Total des emprunts obligataires | | | 18 658 | 12 664 | 18 664 |
| <i>Dont part non courante</i> | | | | - | 425 |
| <i>Dont part courante</i> | | | | 12 664 | 18 239 |

- (1) La Société a émis le 3 novembre 2020, un emprunt obligataire d'un montant total de 5 000 milliers d'euros par l'émission d'obligations ordinaires de 1 euros de valeur nominale. Au 1^{er} janvier 2021 cet emprunt avait été souscrit à hauteur de 2 320 milliers d'euros. Une seconde tranche de 690 milliers d'euros a été souscrite le 29 janvier 2021 puis une troisième et dernière tranche de 1 990 milliers d'euros a été souscrite le 19 février 2021.

Au 30 juin 2021 l'intégralité de cet emprunt obligataire était souscrit.

La variation des emprunts obligataires s'analyse comme suit :

| (en milliers d'euros) | Emprunts obligataires simples | Emprunt obligataire remboursable en actions | Total |
|-------------------------------|-------------------------------|---|---------------|
| Valeurs à l'ouverture | 10 337 | 8 327 | 18 664 |
| Variation de périmètre | | | - |
| Souscription | 2 680 | | 2 680 |
| Remboursement en actions | (903) | (6 228) | (7 131) |
| Remboursement en trésorerie | | (198) | (198) |
| Intérêts courus de la période | 550 | 76 | 626 |
| Autres variations (1) | | (1 977) | (1 977) |
| Valeurs à la clôture | 12 664 | 0 | 12 664 |
| <i>dont part non courante</i> | - | - | - |
| <i>dont part courante</i> | 12 664 | 0 | |

| (en milliers d'euros) | Emprunts obligataires simples | Emprunt obligataire remboursable en actions | Total |
|-------------------------------|-------------------------------|---|---------------|
| Valeurs à l'ouverture | 10 337 | 8 327 | 18 664 |
| Variation de périmètre | | | - |
| Souscription | 2 680 | | 2 680 |
| Remboursement en actions | (903) | (6 228) | (7 131) |
| Remboursement en trésorerie | | (198) | (198) |
| Intérêts courus de la période | 550 | 76 | 626 |
| Autres variations (1) | | (1 977) | (1 977) |
| Valeurs à la clôture | 12 664 | 0 | 12 664 |
| <i>dont part non courante</i> | - | - | - |
| <i>dont part courante</i> | 12 664 | 0 | |

- (2) L'impact de 1 977 milliers d'euros correspond à la reprise de l'ajustement de juste valeur constaté sur l'ORA lors de sa comptabilisation initiale.

L'échéancier de remboursement des emprunts obligataires est présenté ci-après :

| (en milliers d'euros) | Total | Échéance à 60 jours | Echéance entre 60 et 120 jours | Echéance au-delà de 120 jours |
|--|---------------|---------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| Obligations janvier 2017 | 200 | | | 200 |
| Obligations juillet 2017 | 248 | | | 248 |
| Obligations janvier 2019 | 526 | | | 526 |
| Obligations janvier 2020 | 1 250 | 1 250 | | |
| Obligations juillet-septembre 2020 | 5 395 | 2 450 | 2 945 | |
| Obligations décembre 2020-janvier 2021 | 5 046 | | | 5 046 |
| Total | 12 664 | 3 699 | 2 945 | 6 020 |

Note 8. Autres dettes

Les comptes courants et dettes fournisseurs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur puis au coût amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale.

Les autres dettes s'expliquent comme suit :

| (en milliers d'euros) | 30-juin-21 | | | 01-janv-21 | | |
|--|-------------|--------------|--------------|-------------|--------------|--------------|
| | Non courant | Courant | Total | Non courant | Courant | Total |
| Avances en comptes courants reçus de parties liées (1) | | 4 321 | 4 321 | 200 | 4 735 | 4 935 |
| Dettes locative | | - | | 94 | 135 | 229 |
| Fournisseurs | | 1 140 | 1 140 | | 545 | 545 |
| Dettes sociales | | 96 | 96 | | 121 | 121 |
| Dettes fiscales | | 410 | 410 | | 461 | 461 |
| Dettes sur acquisition de titres (2) | | 1 992 | 1 992 | | 150 | |
| Autres dettes | | 344 | 344 | | 43 | 43 |
| Total | - | 8 302 | 8 302 | 294 | 6 189 | 6 483 |

(1) Les avances en comptes courants reçues de parties liées se détaillent comme suit :

| (en milliers d'euros) | 30-juin-21 | 01-janv-21 |
|--|--------------|--------------|
| Avances en comptes courants des actionnaires de la Société | 4 050 | 4 210 |
| Everwatt SAS | 97 | 443 |
| Intérêts courus | 173 | 282 |
| Total | 4 321 | 4 935 |

La Société a obtenu de la part de différents actionnaires des avances en comptes courants pour un montant total de 4 050 milliers d'euros au 30 juin 2021 et 4 210 milliers d'euros au 1er janvier 2021.

Ces avances ont été accordées au taux annuel de 6% fixe payable au moment du remboursement du principal majoré d'une prime pour engagement de blocage des fonds sur une période minimale de 12 mois à compter de la date de mise à disposition des fonds.

(2) Dont 1 775 K€ vis-à-vis d'Entrepreneur Invest au titre d'un crédit vendeur obtenu à la suite du rachat d'actions AQUA au cours de la période. L'échéance de paiement de cette dette est fixée au 30 septembre 2021.

L'échéancier prévisionnel de règlement des autres dettes est présenté ci-dessous :

| (en milliers d'euros) | Solde 30/06/2021 | Règlement | Règlement | Règlement au- |
|--|---------------------|----------------------|--------------------------|----------------------|
| | | dans les 60 jours | entre 60 et 120 jours | delà de 120 jours |
| Avances en comptes courants | 4 321 | 1 009 | 1 290 | 2 022 |
| Autres dettes | 3 981 | 577 | 2 071 | 1 333 |
| Total des passifs financiers courants | 8 302 | 1 586 | 3 361 | 3 355 |

Note 9. Revenus des actifs non courants

Les revenus opérationnels générés par les actifs non courants sont constitués :

- Des dividendes versés par les sociétés dans lesquelles Transition Evergreen SA détient une participation : les dividendes sont comptabilisés en résultat dès que Transition Evergreen SA acquiert le droit à percevoir les paiements (i.e. à la date de la décision de l'assemblée ayant voté leur distribution en général).
- Des revenus des obligations : les intérêts des obligations souscrites sont comptabilisés en résultat au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.
- Des revenus des avances en comptes courants : les intérêts des avances en comptes courants accordées par la société sont comptabilisés en résultat au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les revenus des actifs non courants se détaillent comme suit :

| (en milliers d'euros) | 30-juin-21 (6 mois) |
|--|------------------------|
| Dividendes reçus | - |
| Intérêts des obligations | 5 |
| Intérêts des avances en comptes courants | <u>53</u> |
| Total | <u>58</u> |

Note 10. Charges opérationnelles

Les frais de personnel correspondent essentiellement à des avantages du personnel à court terme comptabilisés au fur et à mesure des services rendus et des régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies.

Les frais relatifs à la recherche d'investisseurs sont comptabilisés en charges opérationnelles.

Les frais représentatifs de droits de mutation, d'honoraires, de commissions, et autres frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers non courant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges.

Les avantages réglés par remise d'actions en application de la norme IFRS 2 sont présentés en charges de personnel.

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

| (en milliers d'euros) | 30-juin-21 (6 mois) |
|---|------------------------|
| Salaires | 109 |
| Charges sociales | 68 |
| Avantages réglés par remise d'actions gratuites | 264 |
| Total | <u>440</u> |

Compte tenu de son statut de Fonds d'Investissement la Société n'emploie plus de salariés au 30 juin 2021.

Les autres charges opérationnelles se détaillent comme suit :

| <u>(en milliers d'euros)</u> | 30-juin-21 (6 mois) |
|--|------------------------|
| Honoraires et charges assimilées | 1 636 |
| - dont honoraires de gestion et de conseils Aqua Assets Management | 424 |
| - dont honoraires avec parties liées | 83 |
| - dont honoraires avec prestataires externes | 388 |
| - dont honoraires relatifs à la fusion | 741 |
| Autres charges externes | 170 |
| Total | 1 805 |

Conformément aux dispositions de la norme IAS 32 et de la position IFRIC IC (IFRIC Update 09/08) les frais supportés dans le cadre de la fusion EVERGREEN SA/EVERGREEN SAS ont été comptabilisés en charges de période. Ces frais ont un caractère non récurrent.

Note 11. Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier net s'explique comme suit :

| <u>(en milliers d'euros)</u> | 30-juin-21 (6 mois) |
|--|------------------------|
| Intérêts sur emprunts obligataires | 740 |
| Intérêts sur comptes courants envers parties liées | 202 |
| Coût de l'endettement financier brut | 941 |
| Variation de la juste valeur des instruments de trésorerie | |
| Produits des instruments de trésorerie | |
| Coût de l'endettement financier net | 941 |

Note 12. Risques financiers

Transition Evergreen SA est exposée au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt et au risque de liquidité.

Transition Evergreen SA n'est pas exposée au risque de change.

Risque de crédit :

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour la société dans le cas où une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Pour limiter son exposition au risque de crédit la société ne conclut d'opérations financières qu'avec des établissements bancaires de premier plan.

Les équivalents de trésorerie sont composés principalement de parts de fonds monétaires classés MMF, à court terme ou standard.

Par ailleurs, la société ne bénéficie d'excédents de trésorerie diversifiés que dans l'attente des investissements à réaliser dans les sociétés cibles (détention courte).

L'exposition maximale au risque de crédit de la société au 30 juin 2021 est exposée ci-après :

- **Titres obligataires :**

Les titres obligataires détenus au 30 juin 2021 concernent exclusivement des obligations convertibles émises par la société Natureo Finance pour un montant de 255 K€ (nominal et intérêts courus).

Le risque de crédit sur cet actif est à considérer comme faible du fait de la situation actuelle de trésorerie de Natureo Finance.

- **Créances vis-à-vis des parties liées :**

Les principales créances vis-à-vis des parties liées concernent au 30 juin 2021, pour un montant de 6 489 milliers d'euros Aqua SAS et pour un montant de 2 109 milliers d'euros la société French Flair (Ex Marignan).

Concernant Aqua SA, le risque de crédit est à considérer comme faible car cette créance servira au règlement de l'acquisition par Transition Evergreen des titres Evergaz SA détenus par Aqua SAS - Cette opération est prévue sur le 2ème semestre 2021.

Concernant French Flair, le risque de crédit est à considérer comme faible car la société French Flair devrait céder d'ici la fin de l'année 2021 les titres de participation qu'elle détient dans les sociétés Pol Star, Liothyss Concept, et Helzear Exploitation et consacrer les produits de ces cessions au remboursement de ces dettes vis-à-vis de Transition Evergreen.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie de la société est de 308 milliers d'euros au 30 juin 2021 principalement constituée de disponibilités.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société sont détenus par des établissements bancaires de premier rang et au 30 juin 2021 essentiellement par le Crédit Agricole Nord France.

Compte tenu des notations de crédit externes de leurs contreparties, le risque de crédit sur les soldes de trésorerie est à considérer comme faible.

Risque de taux d'intérêts :

Pour assurer son financement la société a privilégié depuis sa création le recours à l'emprunt obligataire à taux fixe.

Au 30 juin 2021 (comme au 1^{er} janvier 2021), la dette financière de la société est exclusivement constituée par des emprunts obligataires et des avances en comptes courants rémunérés à taux fixe.

En l'absence d'instruments de dettes émis à taux variable la société n'a donc pas mis en place de contrats de couverture du risque de taux.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité représente le risque auquel serait exposée la société si elle éprouvait des difficultés à remplir ses obligations relatives au règlement de ses passifs financiers.

Pour limiter son exposition au risque de liquidité, la société procède sur une base régulière à une revue spécifique de son risque de liquidité en intégrant l'intégralité de ses engagements à l'égard de ses différentes participations.

Covenants financiers :

Compte tenu de la structure d'endettement de la Société, il n'existe pas de covenants financiers au 30 juin 2021

Note 13. Résultat et Actif net par action

Le résultat de la période par action (avant dilution) est calculé en faisant le rapport entre le résultat et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions auto détenues le cas échéant. Le résultat de la période dilué par action est calculé en faisant le rapport entre le résultat et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été en circulation dans l'hypothèse d'une conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives le cas échéant.

Le nombre d'actions retenu pour la calcul du résultat par action a été calculé comme suit :

| | |
|--|-------------------|
| Nombre d'actions en circulation au 1er janvier 2021 (1) | 2 100 000 |
| Actions émises au cours de la période | 27 553 534 |
| Actions auto-détenues annulées au cours de la période | (80 015) |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au 30 juin 2021 avant dilution | 29 573 519 |
| Actions potentiellement émises au titre des actions gratuites en cours d'acquisition | 310 088 |
| Nombre d'actions pondéré en circulation au 30 juin 2021 après dilution | 29 883 607 |

- 1) d'Evergreen SA devenue Transition Evergreen SA le 21 juin 2021

Sur la base de l'actif net réévalué (ANR) au 30 juin 2021 (correspondant aux capitaux propres IFRS de la Société soit 78 887 milliers d'Euros) l'ANR par action s'élève à cette date à 2.67 € avant dilution et à 2.64 € après dilution.

Note 14. Transactions avec les parties liées

Les transactions réalisées avec les parties liées sont réalisées à des conditions normales de marché.

Les principales transactions comptabilisées au compte de résultat de la période concernent :

- Pour un montant total de 489 milliers d'euros des honoraires facturés au titre des prestations de gestion et de conseils fournies par les sociétés AQUA ASSET MANAGEMENT et JETFIN contrôlées respectivement par Messieurs Lionel LE MAUX et Jacques PIERELLE, actionnaires et mandataires sociaux de la société ;
- Pour un montant total de 23,7 milliers d'euros la rémunération de Monsieur Charles FLIPO en sa qualité de Directeur Général Délégué salarié pour la période 1er janvier 2021 au 30 avril 2021 ;
- Dans le cadre du plan d'attributions d'actions gratuites mentionné dans la note 8 Capital il a été attribué 95 203 actions à Monsieur Jacques PIERELLE, directeur général.

Les transactions comptabilisées sur l'état de la situation financière relatives aux parties liées sont présentées en note 5 et en note 8.

Note 15. Engagements hors bilan/Actifs et Passifs éventuels

Les principaux engagements donnés sont résumés ci-dessous :

- En date du 30 juin 2020, un engagement de souscrire à une seconde de tranche d'obligations convertibles à émettre de la société Natureo portant sur 7 082 OCA d'une valeur totale de 249 milliers d'euros aux mêmes conditions que la première tranche a été pris par la société ;

- En date du 28 septembre 2020 un engagement de partage dérogatoire de valeur à percevoir lors de la cession de titres de la société Everwatt SAS a été consenti par la Société à Plantin Participations pour un montant de 500 milliers d'euros et pour une durée de 4 ans à compter de cette date ;
- La société Transition Evergreen SA, par lettres de soutien financier s'est engagée à apporter son soutien financier et à ne pas demander le remboursement des prêts, créances et comptes courants actuellement consentis et à apporter le cas échéant la trésorerie aux sociétés, Everwood SAS, Everwatt SAS, MBE SAS, et Barbet SAS afin qu'elles puissent faire face à leurs engagements et poursuivre normalement leur activité. Cet engagement court jusqu'à la date de l'Assemblée Générale approuvant les comptes clos au 31 décembre 2021. Compte tenu des prévisions de trésorerie établies jusqu'au 30/06/2022 pour ces participations, le montant des engagements financiers qui pourrait être assumé par Transition Evergreen est estimé à 3M€.

Aucun actif éventuel ou passif éventuel significatif n'est à relater au 30 juin 2021.

Note 16. Evénements postérieurs au 30 juin 2021

- En date du 29 juillet 2021, la Société a réalisé une augmentation de capital dans le cadre d'une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier (dite « placement privé ») en France auprès d'un cercle restreint d'investisseurs.

Ce placement privé a donné lieu à l'émission de 5 844 507 actions nouvelles de 0,50 € de valeur nominale chacune, au prix unitaire de 3,00 € représentant un montant brut total maximum de 17 ,5 M€ (prime d'émission incluse).

Il est précisé que 3 765 722 actions nouvelles ont été souscrites en espèces, pour un montant total de 11. 3 M€, et 2 078 785 actions nouvelles ont été souscrites par voie de compensation avec des créances existantes à l'égard de Transition Evergreen pour un montant total de 6.2 M€ (dont 4 M€ en remboursement d'avances en compte courant existantes et 2,2 M€ en remboursement des obligations simples dites « OS 3 »).

Financière Evergreen, société contrôlant la société de gestion Aqua Asset Management, est entrée au capital de Transition Evergreen à l'occasion cette augmentation de capital à laquelle elle a participé à hauteur de 4,4 M€.

Plantin Participations, actionnaire historique de Transition Evergreen, a participé à l'augmentation de capital par voie de compensation de créances à hauteur d'environ 4 M€.

- En date du 31 juillet 2021, la Société a signé un protocole d'investissement afin de réaliser l'investissement dans la société Safra SAS, constructeur français d'autobus à hydrogène et acteur historique de la rénovation des matériels de transport public et des mobilités propres et durables. Ce protocole prévoit à terme l'investissement de Transition Evergreen au capital de la société Safra SAS à hauteur de 33% pour un investissement total de 15 M€, financé à hauteur de 5 M€ par la présente augmentation de capital et à hauteur de 10 M€ par l'avance en compte courant de Financière Evergreen. Le 10 août 2021, la Société a procédé au règlement d'un montant de 5M€ pour la souscription à 6.409 ABSA garanties

- Le 13 avril 2021, le conseil d'administration de la société Transition a pris la décision de liquider la SICAV Transition – Transition1 souscrite à hauteur de 1,95M€ par la Société. Le 1^{er} juillet 2021, un premier montant de 1,56M€ a été remboursé et crédité sur le compte bancaire de la Société. Dès l'établissement des états financiers présentant la valeur nette d'inventaire à la date de liquidation, le solde lui sera réglé sur la base de la quote-part lui revenant.

- En date du 16 septembre 2021, la Société a validé le principe d'une émission obligataire pour un montant maximal de 20 M€ d'une durée de 24 mois au taux de 5,5% par an, à souscrire entre le 1er octobre 2021 et le 31 décembre 2021.